



MOBILITÉS MÉTROPOLITAINES DE DEMAIN

SOMMAIRE

- 1 Les orientations du PDU et du PCAET de 2019**
- 2 Le schéma directeur des transports**
- 3 Augmenter la capacité de l'offre des tramways**
- 4 Une nouvelle ligne de tramway T4**
- 5 Une nouvelle ligne de tramway T5**
- 6 Un téléphérique entre Nice CADAM et la mairie de Saint-Laurent-du Var**
- 7 Le BHNS Gambetta Centre-Ville**
- 8 Le pôle d'échanges multimodal Nice Saint-Augustin**
- 9 Le pôle d'échanges multimodal de Cagnes-sur-Mer**
- 10 Renforcer l'offre de transport**
- 11 Lancement d'une navette maritime entre Nice et Cap d'Ail**
- 12 Mise en service de navettes 100% électriques en cœur de ville**
- 13 La décarbonation de la flotte de bus et la construction d'un écocentre de maintenance dans la plaine du Var**

SOMMAIRE

- 14** Utiliser les nouvelles technologies pour faciliter les déplacements
- 15** Poursuivre l'accompagnement aux nouvelles mobilités et mobilités actives
- 16** Mise en place d'un véritable réseau des itinéraires cyclables en articulation avec les transports collectifs
- 17** Favoriser les déplacements piétons par un plan marche
- 18** Étude d'un périmètre en « zone 30 » en cœur de ville
- 19** Développement des mobilités électriques sur le territoire
- 20** Expérimentation d'une navette autonome REVA2 100% électrique
- 21** L'Hydrogène vert, l'énergie propre de demain
- 22** La Zone à Faible Émission (ZFE)
- 23** Apaiser le bruit de la circulation avec des radars de bruits
- 24** Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
- 25** Le Plan d'Action Métropolitain d'Amélioration de la Qualité de l'Air (PAMAQA)
- 26** Une meilleure logistique urbaine métropolitaine

SOMMAIRE

- 27** Et après... la mobilité à l'horizon 2030 et 2040
- 28** En route vers la mobilité aérienne urbaine 100% hydrogène
- 29** La mise en service de véhicules autonomes 100% électriques
- 30** Le déploiement de navires maritimes 100% hydrogène vert
- 31** Apaiser la Promenade des Anglais
- 32** Apaiser le cœur de ville et la voie Mathis
- 33** Développer le transport aérien de marchandise par drone



Les orientations du PDU et du PCAET de 2019

- **Fiabiliser** l'offre ferroviaire
- Favoriser et **promouvoir l'usage des modes doux** - en particulier les vélos grâce à un plan vélo
- Revoir le **partage de l'espace public**
- **Simplifier** l'accès aux transports en commun, et renforcer l'offre existante
- **Fiabiliser les conditions de circulation** routière sur la Métropole et réduire leur impact environnemental.



Les orientations du PDU et du PCAET de 2019

OBJECTIF DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE (PCAET) 2019-2025

Baisse de 22% des émissions à l'horizon 2026, soit **182.000 tonnes de Gaz à effet de serre** grâce :

- Au réseau de tramways et de bus renforcés
- Mais aussi aux modes de déplacements doux et actifs (piétons, vélos, autres)

La mobilité représente 70% des objectifs 2025.

OBJECTIF : atteindre une **diminution de l'impact du trafic automobile de 10%** d'ici 2025.

Le schéma directeur des transports

- Le schéma directeur des transports urbains métropolitains à horizon 2040 a été voté par le conseil métropolitain le 23 juillet 2020
- Il établit la liste des projets à conduire en faveur de toutes les mobilités (carte plus loin)
- Le **plan Mobilités Métropolitaines de demain** précise et complète les projets, indique des horizons, fixe des objectifs ambitieux de solutions de mobilités innovantes



Le schéma directeur des transports

TRANSPORT EN COMMUN URBAIN

LIGNE DE TRAMWAY EXISTANTES : (T1 / T2 / T3)

- Ligne de tramway en section courante
- - - Ligne de tramway en souterrain
- Station de tramway
- Station de correspondance Tram - Autres modes

LIGNES À CRÉER :

- Ligne de tramway en section courante
- - - Ligne de tramway en souterrain
- Station de tramway
- Station de correspondance Tram - Autres modes
- Extension ligne de tramway
- Ligne BHNS et TCSP
- Extension ligne BHNS et TCSP
- Corridor de ligne à l'étude
- Téléphérique

RÉSEAU ROUTIER

- Autoroute
- - - Autoroute, sections en tunnel
- Voies rapides urbaines
- - - Voies rapides urbaines, sections en tunnel
- P Parc de stationnement relais
- P Péages autoroutiers
- P Gares routières

MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR

PÔLES D'ÉCHANGES / ATELIERS

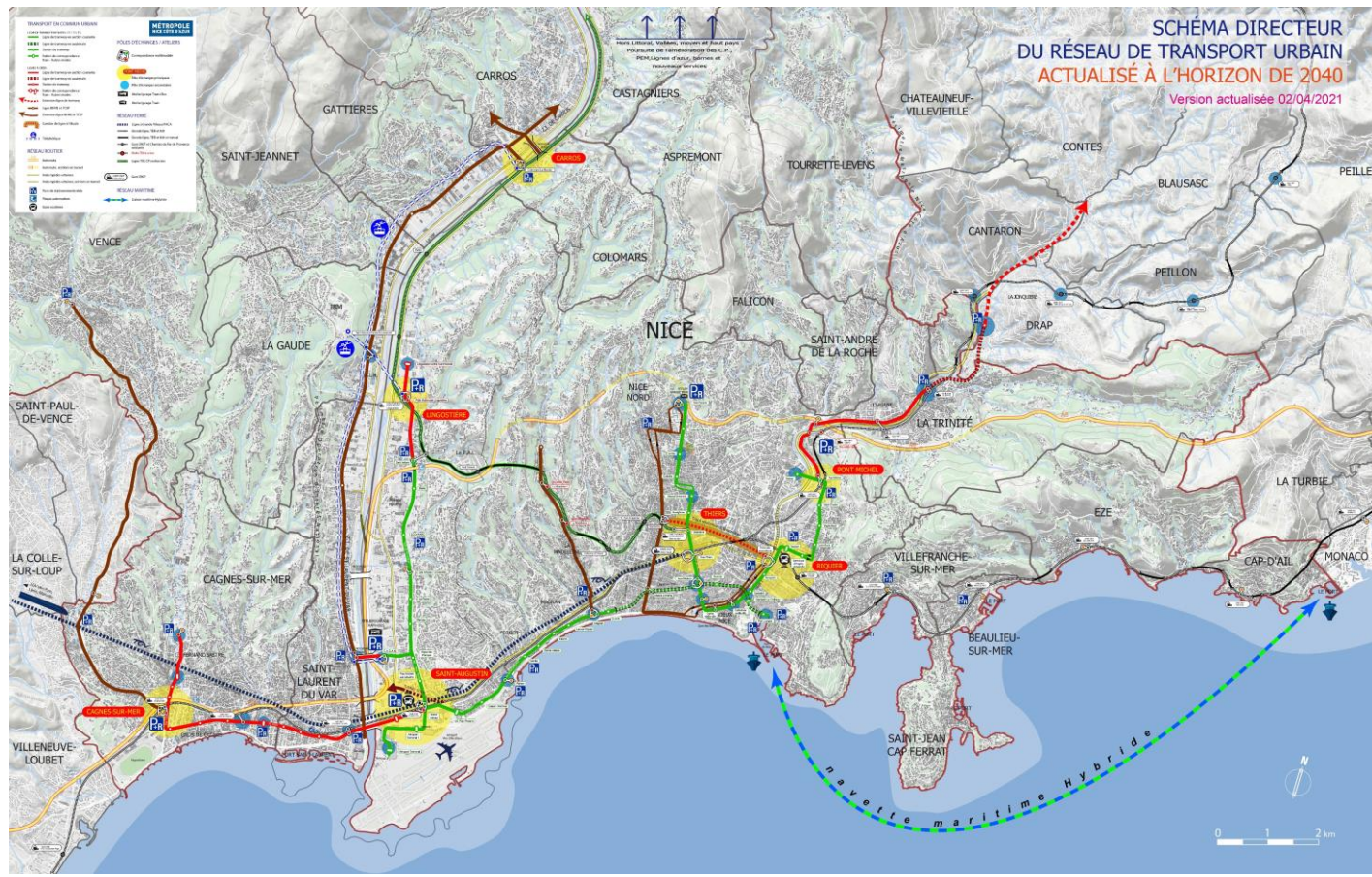
- Correspondance multimodale
- **PONT MICHEL**
- Pôle d'échanges principaux
- Pôle d'échanges secondaires
- P Atelier/garage Tram+Bus
- P Atelier/garage Tram

RÉSEAU FERRÉ

- Ligne à Grande Vitesse PACA
- Grande ligne, TER et fret
- Grande ligne, TER et fret en tunnel
- Gare SNCF et Chemins de Fer de Provence existante
- Halte TER à créer
- Ligne TER, CP renforcées
- P Gare SNCF

RÉSEAU MARITIME

- Liaison maritime Hybride



3

Augmenter la capacité de l'offre des tramways



Augmenter les capacités, les temps de parcours et la fréquence grâce à :

- L'optimisation de la **gestion des 65 carrefours** de la ligne 1
- La finalisation de l'**allongement des rames** de la ligne 1
- L'augmentation du **nombre de rames** et de la fréquence de ligne 2

Succès des lignes de tramway L1 et L2 avec une forte utilisation :

- **120 000** voyageurs sur L1 par jour*
- **90 000** voyageurs sur L2 par jour*



Une nouvelle ligne de tramway T4

Entre Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer



Toutes les 8
minutes par
sens



Alimentation
électrique des
rames



Correspondances
avec les lignes 2
et 3 de tramway



Créations de 3 parcs
relais : Val Fleuri, Gare
de St-Laurent-du-Var
et Parc des Sports à
Cagnes-sur-Mer



182 000 m²
d'espaces publics
requalifiés de
façade à façade

Une nouvelle ligne de tramway T4

Entre Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer



Le Pont Napoléon III – Saint-Laurent-du-Var

Une nouvelle ligne de tramway T4

Entre Nice, Saint-Laurent-du-Var et Cagnes-sur-Mer



Le boulevard Maréchal Juin – Cagnes-sur-Mer

Une nouvelle ligne de tramway T5

Vers la vallée des Paillons entre pont Michel, l'Ariane, la Trinité et Drap



Toutes les 8
minutes par
sens



Alimentation
électrique des
rames



Correspondances avec
la ligne 1 de tramway et
le TER



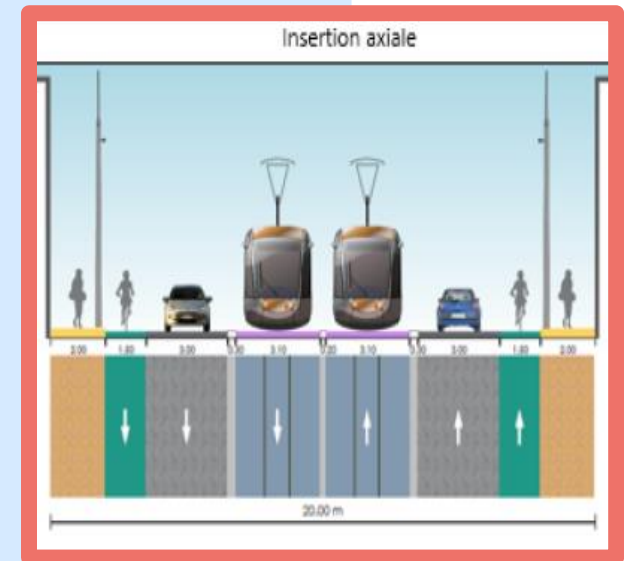
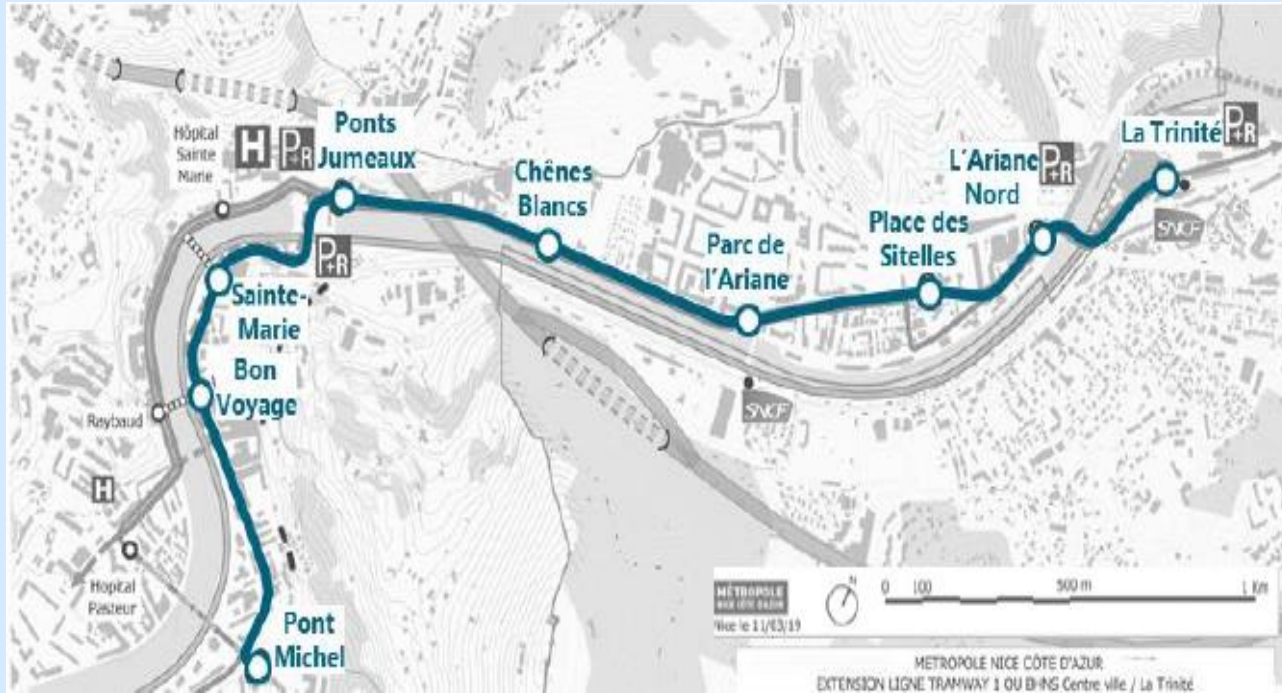
Créations de parcs
relais :
échangeur A8 des ponts
jumeaux, La Trinité,
Drap



Requalification
des espaces
publics

Une nouvelle ligne de tramway T5

Le tracé urbain entre pont-Michel et la Trinité



Entre **Pont-Michel** et **La Trinité**, création d'une ligne nouvelle, en rive gauche puis rive droite aux ponts jumeaux puis rive gauche à La Trinité.

5

Une nouvelle ligne de tramway T5

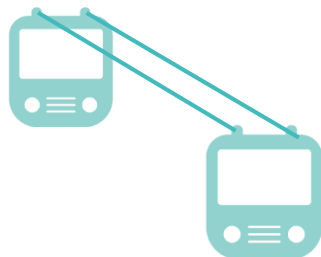
Vers la vallée des Paillons entre pont Michel, l'Ariane, la Trinité et Drap



Un téléphérique entre Nice CADAM et la mairie de Saint-Laurent-du Var

→ **Correspondances** avec la ligne 2, le réseau bus en rive droite du Var, la ligne 4

→ Création d'un **parking relais** au terminus de Saint Laurent du Var



- **760m** de ligne entre le Terminus T2 et rue de l'Ancien Pont
- Toutes les **3min45**
- **1600** passagers par heures
- **2 minutes 45 secondes** de temps de parcours entre les terminus
- **2 pylones**, un sur chaque rive

Un téléphérique entre Nice CADAM et la mairie de Saint-Laurent-du Var

GARE TERMINUS CÔTÉ NICE



GARE TERMINUS CÔTÉ SAINT-LAURENT-DU-VAR



Un téléphérique entre Nice CADAM et la mairie de Saint-Laurent-du Var



Passage au dessus du parc départemental en rive droite

Le BHNS Gambetta Centre-Ville

Liaison Place Goiran – Palais des expositions

OBJECTIF : Alléger le trafic passager de la ligne 1

- Des **Bus à haut niveau de service** hydrogène
- Trajet sur les boulevards de Cessole, Gambetta, la promenade des Anglais, les latérales du Paillon
- Création d'un **parc relais** sur la Place Goiran et Bd du Tzarewitch



8 500 mètres de ligne



Le BHNS Gambetta Centre-Ville

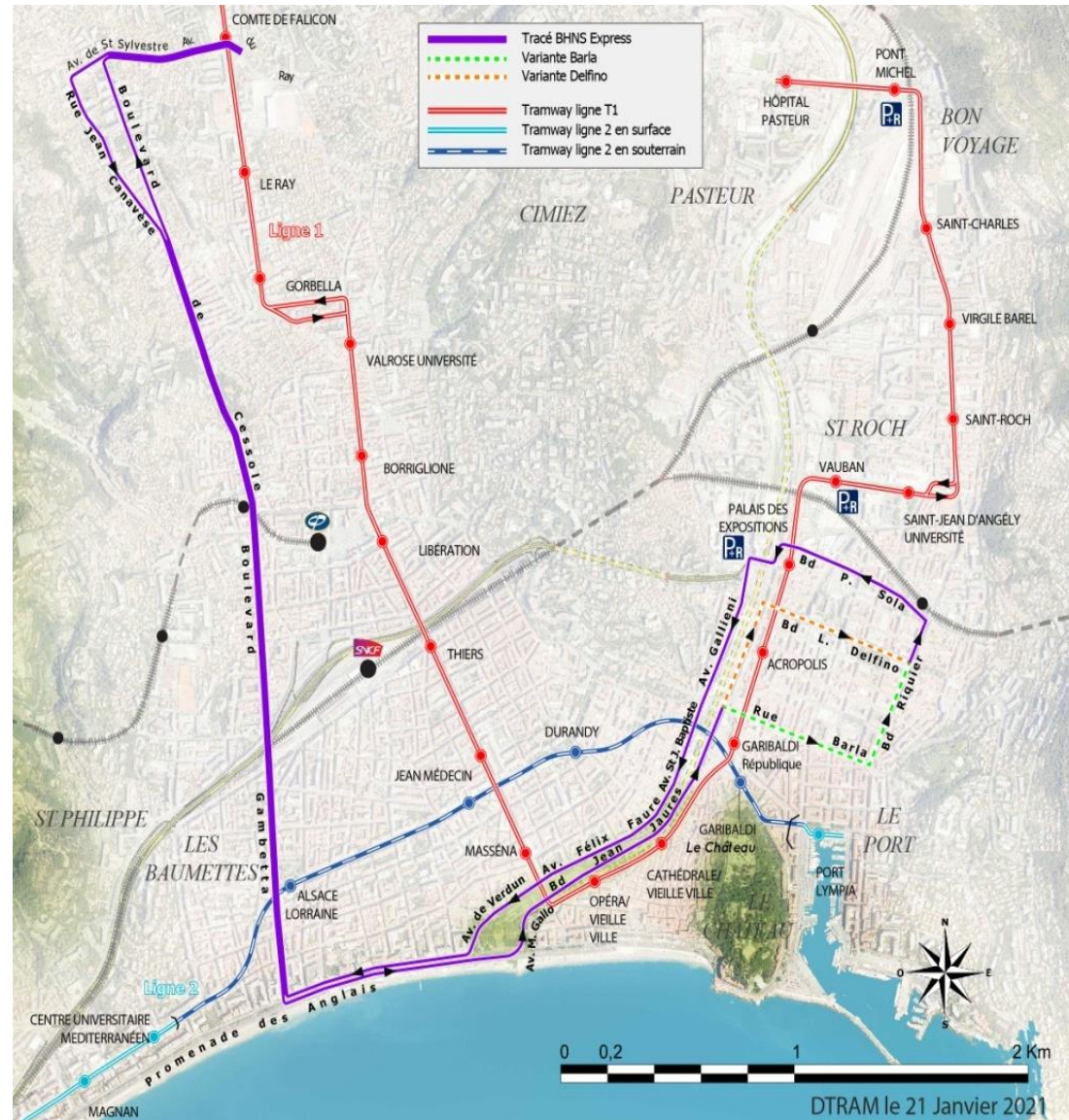


Le BHNS Gambetta Centre-Ville



Le BHNS Gambetta Centre-Ville

Le tracé



Le pôle d'échanges multimodal Nice Saint-Augustin



- **20 quais de bus** créés à terme
- **Déplacement** de l'actuelle gare SNCF St Augustin en 2022
- **Très forte intermodalité** avec le réseau SNCF, les lignes de tramway T2 et T3
- **Création d'un parking relais** de 280 places
- **Centralisation de tous les bus urbains** et interurbains de la Métropole et de la Région venant de l'ouest de Nice et du nord
- **Connexion** avec les stations de tramways Grand Arénas
- **Création de parcs vélos** et développement des modes doux

Le pôle d'échanges multimodal de Cagnes-sur-Mer



- **Une forte intermodalité** en proximité directe de la gare SNCF
- **Création d'une nouvelle gare**
- **Revitalisation** du quartier de la gare
- **Création d'un parking relais** de 280 places
- Connexion avec la ligne **tramway T4**
- **Création d'un large parvis piéton**
- **Aménagement des voiries limitrophes**
- **Aménagement d'une gare routière**

Renforcer l'offre de transport

Par chemin de fer

OBJECTIF : poursuivre l'amélioration des TER

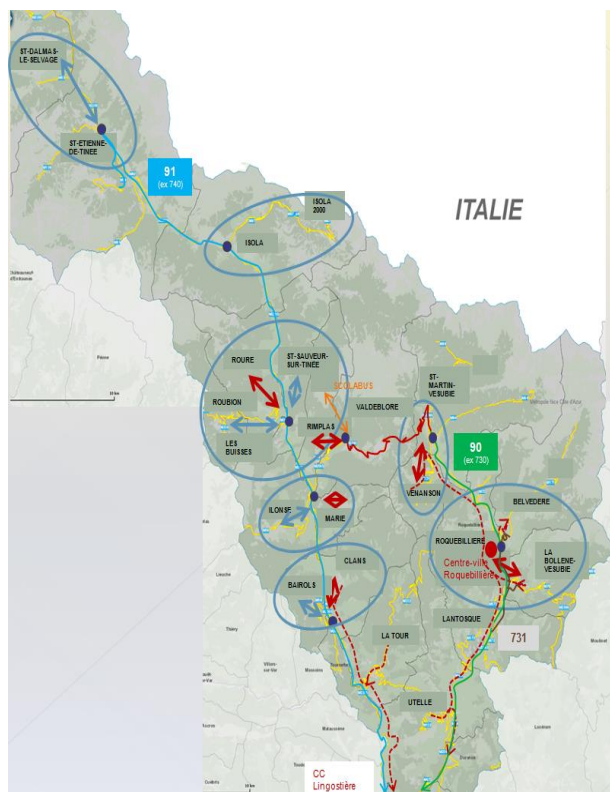


- Atteindre un TER **toutes les 15 min** dans toutes les gares
- Développer l'offre, la desserte, l'accès **de la ligne des Chemins de fer de Provence**
- Renforcer l'offre de la ligne ferroviaire **Drap-La Trinité-Nice Thiers** existante en lien avec la Région

Renforcer l'offre de transport

Pour le Haut pays

Plusieurs **offres de transports** en place **pour desservir le Haut-Pays** : lignes régulières, transport à la demande, 100% Neige, navette internes aux stations de ski, Mobil'Azur



- ➔ **97 000 voyageurs en 2019**
dans le Haut pays
- ➔ **2 390 000 voyageurs en 2019**
dans le Moyen pays



Lancement d'une navette maritime entre Nice et Cap d'Ail



- **Navettes maritimes hybrides** entre le port de Nice et le port de Cap d'Ail permettant de desservir la Principauté de Monaco.
- Liaisons **toutes les demi-heures** aux heures de pointes **et toutes les heures** en journée.
- **Mise en service** prévisionnelle : **début Aout 2021**
 - Période expérimentale de 2 ans
 - Un coût estimé à près de **5M€ HT**
 - **34 rotations quotidiennes**

Mise en service de navette 100% électrique en cœur de ville

À Nice...

OBJECTIF : Un maillage complémentaire aux lignes de transport public existantes



Et à Cagnes-sur-Mer

- ➔ **Lancement le 18 mars 2021 à Nice**
- ➔ **Lancement le 27 mars 2021 à Cagnes-sur-Mer**

Lignes 44 (desserte du Haut de Cagnes) et 45 (navette des plages)



12

Mise en service de navette 100% électriques en cœur de ville

À Nice et Cagnes-sur-Mer



13 La décarbonation de la flotte de bus et la construction d'un écocentre de maintenance dans la plaine du Var

OBJECTIF : 450 bus propres sur le réseau à 2025 selon un mix énergétique (RLA et sous-traitants)

➔ **Ambitieux plan de renouvellement** des 230 bus de la Régie « Lignes d'azur » à hauteur de 100% d'ici à fin 2025.

➔ **Création d'un nouvel écocentre de maintenance** pour les bus propres dans la Plaine du Var.



AU 1ER JANVIER 2021 : 75% DES VOYAGES RÉALISÉS SUR LE RÉSEAU SONT PROPRES



Utiliser les nouvelles technologies pour faciliter les déplacements

- **Mise en service effective du Pass SUDAZUR :** un titre unique de transport collectif sur le département des Alpes Maritimes combinant TER, tramways et bus
- **A venir : déploiement de la mobilité servicielle** pour proposer et acheter toutes les solutions de déplacement en temps réel en une seule application



Poursuivre l'accompagnement aux nouvelles mobilités et mobilités actives

→ **DÉVELOPPEMENT DE L'AUTOPARTAGE** pour des déplacements de courte durée : 57 véhicules en autopartage avec Renault Mobility sur 6 communes de la Métropole en 2020.

→ **DÉVELOPPEMENT DU SERVICE DE SCOOTERS ÉLECTRIQUES** en libre-service : 500 scooters sur le territoire / 22 000 inscrits et 30.000 locations par mois

→ **AUGMENTATION DE L'OFFRE DES VÉLOS EN LIBRE SERVICE** : 1 750 vélos en libre service sur 3 communes de la Métropole en 2020, dont 285 vélos à assistance électrique. Un service de location longue durée de VAE à venir en 2022

→ **DÉVELOPPEMENT DU COVOITURAGE**



Mise en place d'un véritable réseau des itinéraires cyclables en articulation avec les transports collectifs

Vote d'un Plan Vélo le 23 juillet 2020



DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES :

+ de km de pistes cyclables, améliorer la continuité des itinéraires cyclables et leur qualité.

Sécuriser la pratique grâce à l'amélioration du signalement, du jalonnement et de la mise en sécurité des itinéraires

Créer des « Vélos-Parcs »



DEVELOPPER L'INFORMATION :

Dans les écoles, développer la mobilité servicielle avec une information multimodal en temps réel



DEVELOPPER LES SERVICES ASSOCIES :

Location de vélos longue durée, consignes, ateliers d'entretien et de réparation, station de charge de batteries, des parcs sécurisés, équipements dans les immeubles d'activité...

Mise en place d'un véritable réseau des itinéraires cyclables en articulation avec les transports collectifs

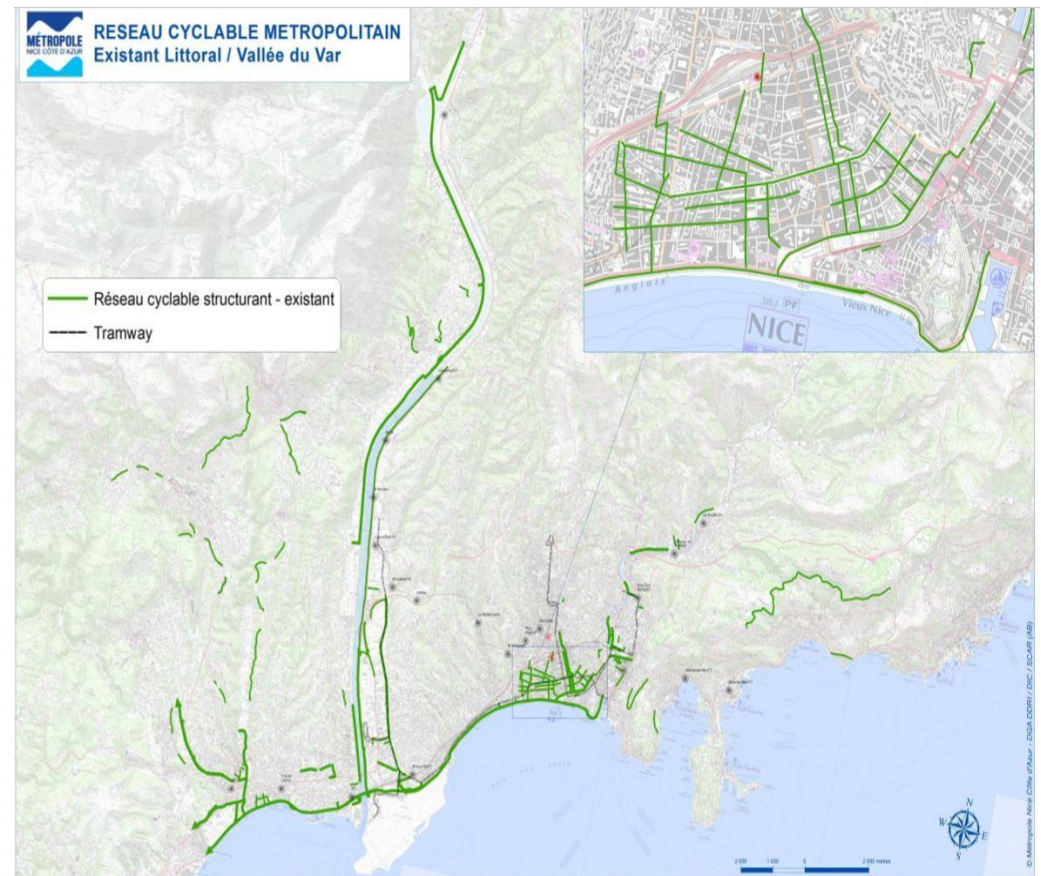


Près de **40% des trajets** en voiture font moins de **2KM**



+ 4000 vélos/jour en 2020 sur la Promenade des Anglais, soit **7%** de part modale sur cet axe

Nissa
"Zicyclette"



Mise en place d'un véritable réseau des itinéraires cyclables en articulation avec les transports collectifs



OBJECTIF : atteindre 10% de part modale en vélo

- Créer **150 km d'aménagement** sur le territoire + 75 km sur Nice (soit 150 km en tout)
- Investissement de **20 millions d'euros** sur 6 ans



Favoriser les déplacements piétons par un plan marche

- Mettre en place des **jalonements directionnels** en faveur des piétons
- Renforcer **l'intégration des piétons dans tous les projets** d'espaces publics (rue Cassini, bd Gambetta, ...)
- Améliorer le **confort des trottoirs** (largeur, désencombrement, propreté,...)
- **Encourager les déplacements pédestres**



Favoriser les déplacements piétons par un plan marche



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE AMIRAL
DE GRASSE



TRAME VERTE – PLACE GRIMALDI

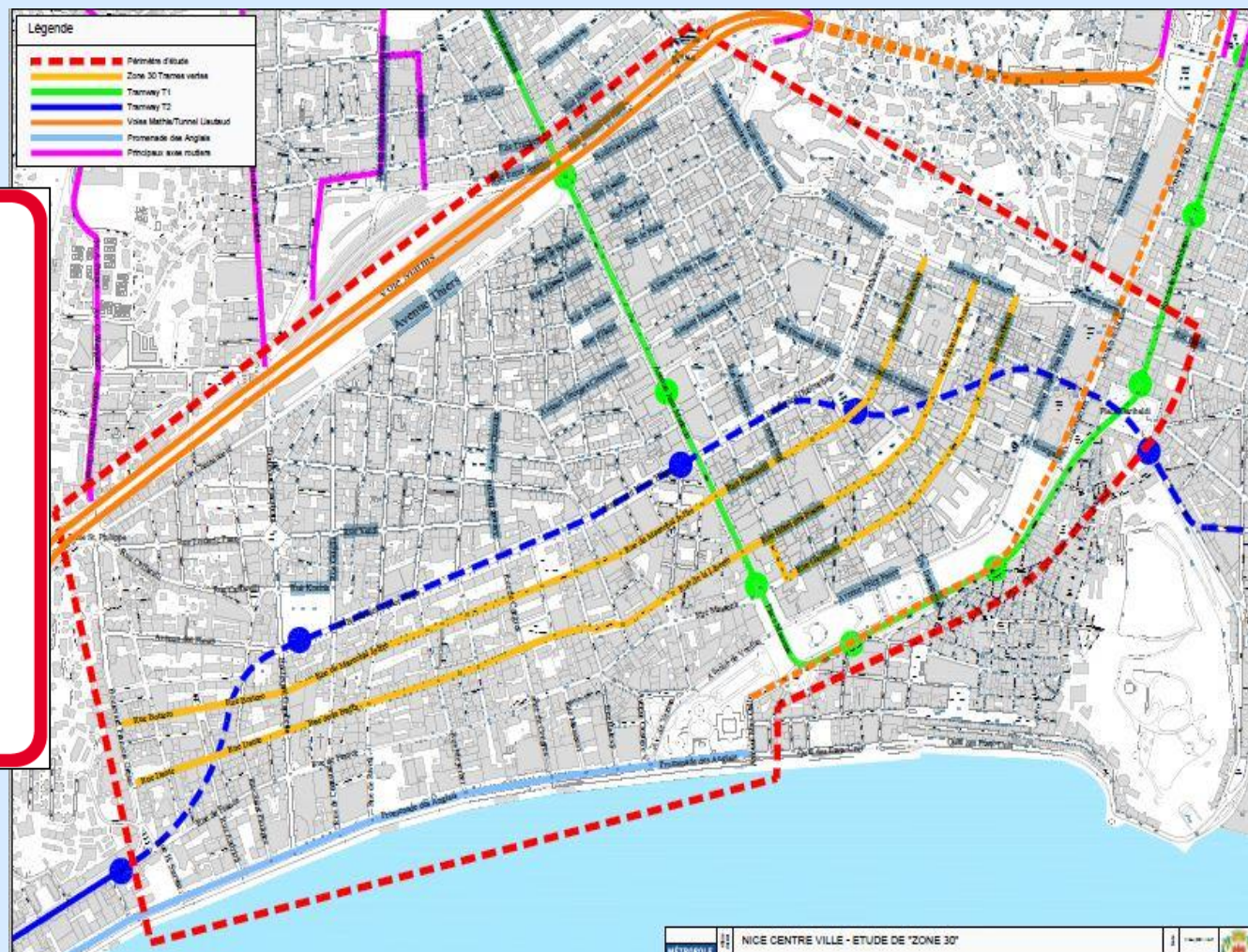
17

Favoriser les déplacements piétons par un plan marche



DÉVELOPPER LES PLANS DE JALONNEMENTS POUR LES PIÉTONS SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

Étude d'un périmètre en « zone 30 » en cœur de ville



Développement des mobilités électriques

Sur le territoire

→ Développement du nombre de bornes de recharges sur le territoire selon 4 axes prioritaires :

- Remplacement des anciennes bornes avec une recharge en 2 à 3 h aujourd'hui
- Installation de bornes sur le moyen et le haut pays métropolitain
- Augmentation du nombre de bornes rapides (recharges totales en 30 à 45 minutes)
- Points de recharge dans les parcs relais de la Métropole et favoriser la multimodalité

Objectif: 600 bornes d'ici fin 2025



→ Poursuivre l'accompagnement via **subventions dans l'acquisition des véhicules** électriques et dans l'installation de bornes de recharge pour les particuliers par des subventions Métropole

→ Augmenter le nombre de **vélos à Assistance Electrique** (e-vélos bleus) sur le territoire

→ Mise en place de **nouvelles lignes de bus électriques** sur le réseau Lignes d'Azur



PRISE
de Nice
Côte d'Azur

Développement des mobilités électriques

Dans le moyen et le haut pays

À Bonson



À La Gaude



À Auron



→ **20 BORNES DE RECHARGE INSTALLÉES**

à St Etienne-sur-Tinée, Isola, La Tour-sur-Tinée, Roquebilière, St Blaise, Tourette-Levens, St-Martin-de-Vésubie, Utelle, Valdeblore, Aspremont, Colomars, La Gaude, Bonson, St-Jeannet et St-Sauveur-sur-Tinée.

→ **20 BORNES DE RECHARGE PRÉVUES**

à Clans, Castagniers, Venanson, Gillette, Lantosque, La Bollène-Vésubie, Roure, Roubion, Levens en 2021 et 2022

Expérimentation d'une navette autonome REVA2 100% électrique



Déploiement de 6
véhicules
comprenant
chacun 4 sièges



3 mois
d'expérimentation



Guidage optique et
repérage permanent
grâce à une bande bleue
thermocollée sur la
chaussée et pourvue de
puces RFID



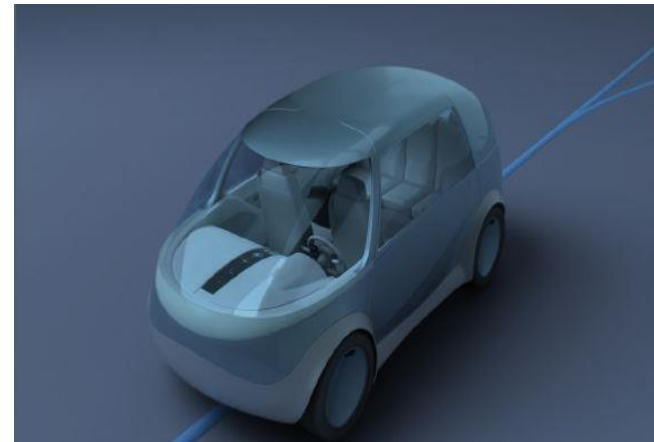
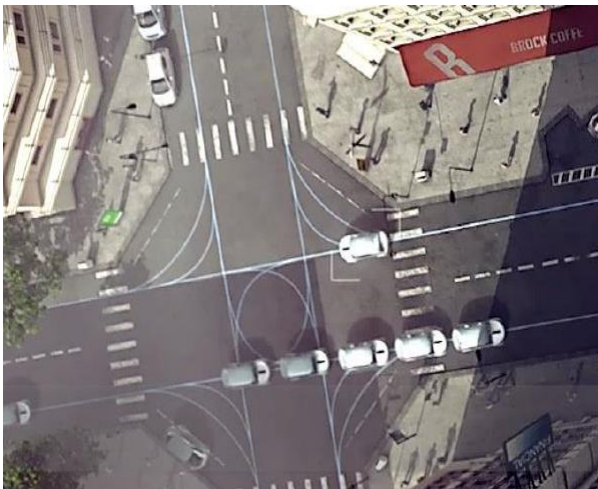
Appel du véhicule
REVA2 via une
application mobile
ou via une borne.



Co-voiturage
possible avec
un utilisateur
sur un trajet en
commun.

➔ Lancement dès 2023 dans les centres villes de Cagnes sur mer et de Nice

Expérimentation d'une navette autonome REVA2 100% électrique



L'Hydrogène vert, l'énergie propre de demain

Adhésion de la Métropole en 2018 à l'AFHYPAC (Association Française pour l'hydrogène et les piles à combustible), aujourd'hui renommée « France HYDROGENE ».

- Travail en cours avec la régie Ligne d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur sur un cahier des charges relatif aux bus hydrogènes.
- Volonté de la Métropole de déployer le BHNS de Gambetta avec une énergie hydrogène à l'horizon 2023 et d'autres lignes de bus en suivant.
- Expérimentation d'une ligne test à l'hydrogène vert d'ici l'été 2021 sur le territoire métropolitain pendant quelques jours...



La Zone à Faible Émission (ZFE)

Un outil supplémentaire de réduction de la pollution de l'air

- Dès **2018** : réflexion globale de mise en place d'une Zone à Faible Emission ZFE sur le territoire de la ville de Nice
- En **2019** : près de 3% du parc de véhicules particuliers répondaient au crit'air 5 et plus; et 10% du parc des Poids Lourds.
- Les seuls véhicules « crit'air 5 » représentent aujourd'hui entre 10 et 15% des émissions globales oxydes d'azote (Nox, surtout les PL).
- Les études en cours, montrent qu'une ZFE pourrait en 2022 pour le secteur de transport des marchandises et des livraisons poids lourds, répondre aux seules vignettes de crit'air 4 et 5.
- En **2023**, la ZFE pourrait s'appliquer aux vignettes de crit'air 5 des véhicules des particuliers de manière très progressive.

En 2021, le dossier de préfiguration de la ZFE sera soumis à consultation du public

La Zone à Faible Émission (ZFE)

Un outil supplémentaire de réduction de la pollution de l'air



Apaiser le bruit de la circulation avec des radars de bruits

Nice Côte d'Azur est **lauréate** d'une expérimentation nationale pour tester un « **radar de bruit sanction** »

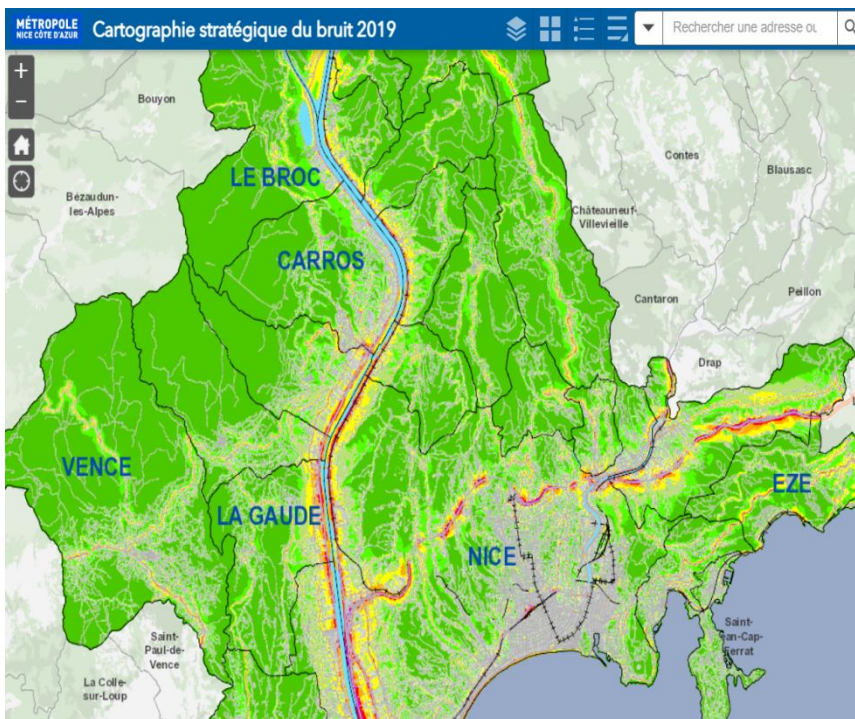
OBJECTIF à terme : verbaliser automatiquement les véhicules les plus bruyants, comme le font aujourd'hui les radars de vitesse.



- **Expérimentation** entre septembre 2021 et fin 2022.
- **Déploiement** possible à partir de 2023
- Expérimentation en cours d'un « **afficheur pédagogique** » de bruit, première en France,
- Déploiement d' une **dizaine d'unités supplémentaires** courant 2021.

Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

Contribue à l'amélioration du paysage sonore



Pour rappel, la métropole est dotée d'un **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement PPBE** actualisé tous les 5 ans.

La métropole est en pointe concernant la lutte contre le bruit et a reçu plusieurs récompenses pour son action.

Toutes les actions contenues dans ce Schéma des mobilités contribuent à l'amélioration du paysage sonore pour atteindre les objectifs du PPBE.

La métropole fait partie des grandes agglomérations ayant le pourcentage le plus faible de population exposée à un bruit supérieur à la limite recommandée par la directive européenne, avec 5% seulement.

Le PPBE-3 en cours a pour objectif 2023 de réduire ce pourcentage de 2%.

Toutes les informations sur le site web dédié : l'auditorium de Nice Côte d'Azur <http://auditorium.nicecotedazur.org>

Le Plan d'Action métropolitain de la Qualité de l'Air

Contribue à l'amélioration de la qualité de l'air



Pour rappel, la métropole est dotée d'un **Plan d'Action Métropolitain d'Amélioration de la Qualité de l'Air – PAMAQA** - actualisé tous les 3 ans.

Toutes les actions contenues dans ce Schéma des mobilités 2040 contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire.

Depuis fin 2018, les mesures de la qualité de l'air en moyenne annuelle sont toutes en dessous des valeurs limites européennes.

La métropole ne fait donc plus partie des grandes agglomérations françaises qui sont dans le champs du contentieux européen sur la qualité de l'air.

Néanmoins, la métropole travaille sur les actions de mobilité lui permettant de tendre vers les seuils de pollution recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé.



Un HYPERVISEUR SANTE-ENVIRONNEMENT est en cours de réalisation afin de suivre en temps réel les indicateurs et agir en conséquence

Une meilleure logistique urbaine métropolitaine

- **Création d'un fonds d'aide à l'achat de véhicules propres pour renouveler les flottes des entreprises** : attribution d'une aide pouvant aller jusqu'à 55% du surcoût du véhicule à motorisation électrique, GNV, Bio GNV, ou hydrogène
Lancement en Avril 2021
- **Etude en cours pour la mise en œuvre d'un centre de dégroupage** (Centre de Distribution Urbaine) de 800 m² du dernier kilomètre en centre ville de Nice.
- **Développement des partenariats avec les entreprises de logistiques urbaines** (Transcan, Urby, Le Lien) pour favoriser l'installation de Centres de Distribution Urbaine en centre ville de Nice.
- **Multiplication des aires de livraison partagées sur voirie**
- **Utilisation du train des Pignes** (à l'étude) pour des livraisons du Parc d'Activité Logistique de Saint-Isidore vers le quartier Libération en 15 minutes
- **Etude pour densifier le Parc d'Activité Logistique de Saint-Isidore** en multipliant par 3 la hauteur des entrepôts.



Et après... la mobilité à l'horizon 2030 et 2040



- En route vers la **mobilité aérienne urbaine 100% hydrogène**
- La mise en service de **véhicules autonomes électriques**
- Le déploiement de **navire maritime 100% hydrogène vert**
- Apaiser la **Promenade des Anglais**
- Apaiser le **cœur de ville**
- Développer le **transport de marchandises aérien par drone**

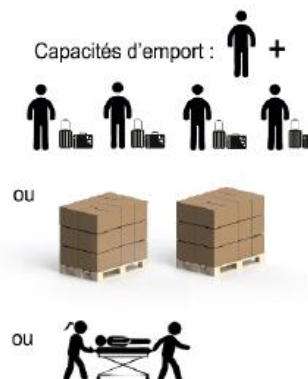
En route vers la mobilité aérienne urbaine 100% hydrogène

Signature d'une lettre d'intention avec la Société Hovertaxi désormais H2Aéro, seule société en France à concevoir un aéronef 100% hydrogène !

- Aéronef avec pilote
- Transport de personnes (5 places) ou de marchandises
- Autonomie d'1 heure avec l'énergie hydrogène, pour un temps de charge de 5 minutes !
- Vol entre 250 et 1 000 pieds au dessus du sol
- Station/hub multimodal et modulaire éco-conçus


Expérimentation prévisionnelle dès 2025

- Plusieurs **mode d'exploitation** possibles :
 - **Transport de personnes** ou de marchandises (livraisons diverses ou logistique du dernier kilomètre)
 - **Prestations touristiques** et événementielles complètent le modèle économique



La mise en service de véhicules autonomes 100% électriques



- ➔ Automatique et électrique en ville
- ➔ Véritable **alternative** au véhicule personnel
- ➔ Véhicule qui combine plusieurs offres:
 -  Le véhicule à la demande
 - L'auto-partage

Le déploiement de navire maritime 100% hydrogène vert

- Transport de **passagers et de marchandises**
- Navire de type **catamaran à propulsion zéro carburant**
- Véhicule qui combine plusieurs offres :
Navire de 12 à 24 mètres de long comprenant 150 passagers



31 Apaiser la Promenade des Anglais



31 Apaiser la Promenade des Anglais




Apaiser le cœur de ville et la voie Mathis




33

Développer le transport aérien de marchandise par drone



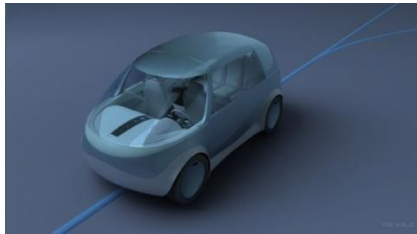


Au total, ce sont près de **2 Milliards €**
qui seront engagés en faveur d'une
mobilité durable d'aujourd'hui et
demain, sur le territoire de la
Métropole Nice Côte d'Azur !





Nissa
"Zicyclette"



PRISE



de Nice 

